

Aouste sur Sye, le 2 septembre 2025

Aux Conseillers Communautaires

Affaire suivie par : Sandrine ECHAUBARD  
Service : DGS  
sechaubard@cccps.fr - Tél : 04 75 40 03 89

Nof Réf : EzGEDC251909  
Objet : Invitation

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

**Lundi 8 septembre 2025 à 20h45**  
**A la salle Coloriage située à CREST**

Ordre du jour :

- A. Election du président,
- B. Détermination du nombre de vice-présidents,
- C. Election des vice-présidents,
- D. Délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le président de la communauté de communes.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous êtes invité(e) à transmettre un pouvoir à autre délégué communautaire. Pour les délégués communautaires des Communes n'ayant qu'un seul délégué, vous êtes invité(e) à transmettre un pouvoir à votre suppléant.

Toutefois, quelle que soit la catégorie d'EPCI à fiscalité propre et le nombre de conseillers dont dispose chaque commune, il est toujours possible à un conseiller communautaire de donner procuration à un autre membre du Conseil Communautaire par application de l'article L.2121-20 du CGCT.

Comptant sur votre présence et dans l'attente de vous rencontrer,  
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le président empêché,  
Hervé MARITON, premier vice-président



*Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 accueil@cccps.fr www.cccps.fr

• AOSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD  
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS  
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
• - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY